

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Repentigny
S'épanouir

Distinction
William D. Hatfield
Réseau Environnement
Lauréat 2013
M. Antoine Laporte

Prix Vectora
Lauréate 2014
Division de
la géomatique

Mention d'excellence
en promotion
Édition 2014
Défi 5/30

Prix leadership
dans le secteur public
IAPC/Deloitte
Or 2014
Skate Plaza

Le Skate Plaza, un exemple à suivre pour les municipalités canadiennes

Pour le caractère novateur de sa démarche pour le développement du Skate Plaza, la Ville de Repentigny recevait, le 5 février dernier, le Prix Or du leadership dans le secteur public décerné par l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) et Deloitte.

Pour l'obtention de ce prix, Repentigny entrait en lice contre une centaine de villes canadiennes. Au terme du processus, elle était en nomination notamment avec Toronto.

Un projet visionnaire

« Le Skate Plaza est un projet remarquable sous plusieurs aspects, mais c'est surtout le travail important de concertation entre les jeunes, les élus et les employés des divers services municipaux qui nous a permis d'atteindre d'excellents résultats et de nous démarquer sur la scène nationale », s'est exprimée Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny, honorée de recevoir ce prix.

« Le Skate Plaza est un projet remarquable sous plusieurs aspects. » – Chantal Deschamps

Désirant aménager un site pensé avec les jeunes pour les jeunes, la Ville a impliqué des planchistes de la communauté à toutes les étapes de réalisation. Il s'agissait d'une première à Repentigny.

Dans l'esprit de collaboration et de partenariat dont s'inspire le projet depuis le début, certains d'entre eux ont mis sur pied l'organisme sans but lucratif SK8 à qui la municipalité a confié la responsabilité de l'animation de cette installation sportive municipale.

Les jeunes planchistes de SK8 organisent l'animation du site autour de trois pôles : des cours offerts aux débutants, les *Mercredis béton* pour les planchistes plus expérimentés et des événements spéciaux réunissant l'élite de ce sport, tant à l'échelle québécoise et canadienne qu'internationale. Cette gestion « par les jeunes pour les jeunes » en collaboration avec les différents services de la Ville est responsable du succès fracassant que connaît le Skate Plaza.



▲ Photo prise lors de l'inauguration officielle des installations. On y voit, dans l'ordre habituel, Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire, Sylvain Benoit, conseiller municipal, un jeune ayant remporté une planche, Jessy Dessureault et Tommy Rheault, cofondateurs du Club SK8 et Francine Payer, conseillère municipale.



▲ Shirley Hoy, ancienne directrice générale à la Ville de Toronto; Pierre Fortier, directeur du Service des loisirs, sports et vie communautaire; Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air; André Juneau, président de l'IAPC, Tommy Rheault, cofondateur du club SK8, Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et Audrey Lalande, conseillère aux communications externes.



▲ Le Skate Plaza est un lieu très apprécié des jeunes Repentinois. De nombreuses activités s'y déroulent tout l'été.

« À travers ce projet, les jeunes planchistes, autrefois marginalisés, ont développé un sentiment d'appartenance envers leur communauté et ont su développer leur leadership », souligne Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale.

Par l'aménagement de cet équipement au parc Maurice-Richard, la Ville a reconnu la pratique du *skateboard* comme une activité sportive importante pour les adolescents et les jeunes adultes de son territoire, au même titre que les autres types d'activités sportives qu'elle soutient depuis longtemps. Elle a choisi d'investir pour l'avenir et d'offrir aux adeptes de la planche à roulettes un équipement permanent et sécuritaire de haute qualité très bien intégré dans la trame urbaine et complémentaire avec les autres plateaux sportifs déjà disponibles dans le secteur.

L'approche retenue par la Ville de Repentigny pour le développement du projet de Skate Plaza, l'emplacement choisi et le mode de gestion privilégié pour y organiser des activités en partenariat avec le milieu sont des façons de faire novatrices susceptibles d'inspirer les autres villes canadiennes.

Une haute distinction

Le programme des Prix du leadership dans le secteur public vise à reconnaître les organismes qui ont fait preuve de leadership exceptionnel en prenant des mesures audacieuses pour améliorer le Canada, par l'avancement de la gestion et des politiques publiques.

« Ce prix est une reconnaissance publique de l'excellence et il encourage en outre l'innovation. Célébrant les contributions des équipes municipales, il confère à Repentigny un très grand honneur qui profite à notre organisation, mais aussi à toute la communauté », explique M. Sylvain Benoit, président de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseiller municipal.

Depuis sa création en 1947, l'IAPC est à l'avant garde de la recherche en administration publique au Canada et exporte avec succès à l'étranger l'expertise canadienne en matière d'administration publique. Sa mission est de promouvoir l'excellence dans les services.





Soulignons l'apport des femmes !

Chères Repentignoises,

Chers Repentignois,

Chaque année, le 8 mars, le monde entier souligne l'apport remarquable des femmes à notre société. Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour réitérer notre engagement à leur offrir encore plus d'occasions de souscrire à notre communauté. Il est essentiel que les femmes puissent avoir toutes les opportunités possibles pour s'épanouir à leur plein potentiel.

Soulignons le nombre important de femmes à des postes de direction et dans des métiers non traditionnels à la Ville de Repentigny. J'en suis très fière. Elles concourent à faire de Repentigny un milieu de vie distinctif où la qualité des services est au cœur des préoccupations municipales.

Cependant, beaucoup de travail reste à faire. Les femmes n'occupent toujours que 15,9 % des postes dans les conseils d'administration des grandes entreprises canadiennes. Pourtant, l'apport de celles-ci dans le milieu des affaires est indéniable.

De plus, on estime qu'une femme sur trois sera victime de violence au cours de sa vie. Nous devons, encore en 2015, renouveler nos efforts collectifs pour combattre et enrayer ce fléau.

Le 8 mars, c'est aussi un moment de réflexion, une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir. Il nous faut porter une plus grande attention aux droits des femmes et à l'égalité entre les sexes, afin que tous soient mobilisés et apportent leur contribution.

Prix pancanadien pour le Skate Plaza

Le Skate Plaza du parc Maurice-Richard est un projet digne de mention sous plusieurs aspects, mais c'est principalement le travail de concertation entre les jeunes et l'administration qui a permis à la Ville d'atteindre des résultats exceptionnels et de se démarquer sur la scène nationale.

Dès le départ du projet, la Ville a impliqué des planchistes à toutes les étapes de sa réalisation. Avec cet esprit de collaboration et de partenariat, le projet est maintenant un succès reconnu au niveau canadien, car il vient de se voir octroyer la mention or du Prix Leadership de l'Institut d'administration publique du Canada et Deloitte.

Félicitations à tous pour ce succès retentissant!

Repentigny : une des meilleures villes pour les familles

Récemment, le réseau Publismaison a publié un palmarès des villes où il est le plus agréable de vivre en famille. Repentigny se classe dans le Top 10! Cette performance est notamment attribuable aux investissements dans les infrastructures de sports et de loisirs et la mise à niveau de nos parcs. Cette réussite s'exprime aussi à travers notre engagement de faire de la qualité de vie de nos familles et de nos aînés notre priorité.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Le Centre d'art et de création s'édifie

Le Centre d'art et de création prend forme. La construction du bâtiment, qui s'est amorcée en août dernier, respecte l'échéancier établi. Ainsi, la livraison du bâtiment est prévue en mai avec ouverture officielle à l'automne 2015.

Alors que les murs intérieurs ont été pour la plupart érigés, les entrepreneurs s'affairent à installer le système de ventilation et les conduits électriques.

D'une superficie totale de 1365 m², le nouvel édifice sera constitué, rappelons-le, d'un centre d'exposition, d'une salle multifonctionnelle et enfin, d'un espace d'enseignement de la musique et de création musicale qui sera occupé principalement par les élèves du centre La Croisée, une initiative de la Commission scolaire des Affluents.

Le Centre d'exposition, actuellement sis au 3 Place d'Évry, y déménagera ainsi au cours de l'été. D'une grande capacité d'accueil et plus accessible, la nouvelle salle d'exposition présentera les œuvres d'artistes d'envergure régionale, nationale et même internationale.

Unique dans Lanaudière, la salle multifonctionnelle servira quant à elle de lieu de création et d'espace complémentaire lors d'expositions majeures. Elle permettra d'accueillir des artistes en résidence de création dans les différentes disciplines des arts de la scène. Elle servira également de salle de répétition pour les artistes de la région.



▲ Les conseillers municipaux, Cécile Hénault, Eric Chartré, Francine Payer, Sylvain Benoit et Denyse Peltier, lors d'une visite du chantier, le 23 février dernier.

▼ Les visiteurs pourront circuler dans les corridors du nouveau Centre d'art et de création dès l'automne 2015.



Concours de musique Hélène-Roberge Jeunes pianistes de talent à Repentigny



CONCOURS DE MUSIQUE
HÉLÈNE-ROBERGE

Animé par un vent de changement, le Concours de musique Hélène-Roberge (CMHR) sera de retour du 11 au 14 mars prochain.

Après une première sélection où les candidats soumettaient un enregistrement au CMHR, huit pianistes de la relève ont été retenus pour participer aux épreuves de demi-finales qui auront lieu le 11 mars, dès 13 h et aux épreuves finales, qui se tiendront le 12 mars, dès 19 h.

Pendant ces deux journées de compétition, les artistes se partageront la scène de la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny. Il sera possible de se procurer des billets à la porte au coût de 5 \$ par bloc (3 blocs au total). Ne manquez pas cette

opportunité d'assister à de grands moments dans l'intimité du lieu.

Au terme du concours, près de 30 000 \$ en bourses et services professionnels seront distribués parmi les vainqueurs. Le ou les grands lauréats du concours seront invités à jouer avec l'Orchestre de chambre Appassionata sous la direction du maestro Daniel Myssyk lors du concert Mozart et Prodiges à l'Orchestre du samedi 14 mars 2015, à 20 h, à l'Église de la Purification à Repentigny.

Pour tout connaître de cet événement prestigieux, visitez le aramusique.org/concours.

Le Centre d'exposition de Repentigny présente Magma de Dominique Sarrazin

Le Centre d'exposition de Repentigny présente, du 22 mars au 19 avril, Magma, de Dominique Sarrazin.

Alliant peinture et gravure, l'artiste nous propose une série de tableaux grand format sur bois.

«J'explore un langage abstrait qui propose des lieux indéfinissables empreints de lumière. La matière et la couleur sont les meilleurs arguments de mon imaginaire. Toutefois, je crois que le spectateur qui se trouve dépassé dans son champ visuel par de grands tableaux sera davantage interpellé et sensible aux propositions déployées sous ses yeux.» – Dominique Sarrazin.

L'exposition est présentée au 3, Place d'Évry, les mercredis et jeudis de 13 h à 17 h et de 19 h à 21 h; ainsi que les vendredis, samedis et dimanches, de 13 h à 17 h. L'entrée y est libre.

Pour obtenir plus de détails sur nos expositions, consultez le site à l'adresse suivante : ville.repentigny.qc.ca/expositions ou composez le 450 470-2787 pour joindre la ligne Info-Arts.



▲ Photo : Dolomites, 2013. Acrylique et gravure sur bois. 152,5 x 230 cm. © Dominique Sarrazin

Pour une quatrième année consécutive Repentigny enregistre une baisse importante des accidents de la route

Depuis la mise en place de la Politique de sécurité urbaine, de nombreuses mesures ont été prises par la Ville de Repentigny afin de rendre les voies de circulation plus sûres. Ces actions ont porté leurs fruits, puisque l'on remarque une diminution constante des accidents et des infractions de la route depuis 2011.

Les accidents en baisse de 7,8 % de 2013 à 2014

Le bilan 2014 du Service de police de Repentigny indique une baisse des accidents de la route de 7,8 % au cours de la dernière année. Il s'agit de 353 accidents de moins qu'en 2011, soit une diminution de 31,8 %.

« La sécurité demeure un élément clé de la qualité de vie en milieu urbain. Tous les efforts mis de l'avant quotidiennement ont contribué à arriver à ce bilan des plus positifs. Je tiens d'ailleurs à féliciter le corps policier et les différents services de la Ville pour leur travail concerté, leur rigueur et leur dévouement envers notre communauté », a déclaré Raymond Hénault, président de la commission Sécurité urbaine.

Une approche concertée pour de meilleurs résultats

En 2013, parallèlement à l'adoption de la Politique de sécurité urbaine, le Service de police de Repentigny a mis en place une stratégie globale de prévention consacrée à la sécurité routière et s'est doté d'un plan d'action qui a largement contribué à la baisse significative des incidents sur les routes.

« En effet, notre stratégie de prévention des infractions se veut un catalyseur permettant d'orienter et de coordonner les efforts afin de rendre les voies plus sécuritaires. Les résultats démontrent clairement que nous avons employé les bonnes stratégies », explique Helen Dion, directeur du Service de police.

Parmi les actions qui ont été posées, notons la mise sur pied de campagnes de sensibilisation visant à promouvoir le respect et la bonne conduite au volant. Soulignons aussi le travail du Service de police qui a mis sur pied une équipe de circulation présente en permanence sur le territoire et qui a établi un partenariat avec l'organisme Protection du voisinage afin de revoir le programme de surveillance de quartier. Plusieurs actions ont également été posées auprès des commissions scolaires pour augmenter la sécurité dans les débarcadères des écoles primaires, dont une

campagne de sensibilisation sur le comportement des parents et la mise en place d'une présence policière active en septembre dernier à l'école de la Paix.

La Politique de sécurité urbaine a également contribué à canaliser les énergies des élus, services municipaux et autres intervenants institutionnels et communautaires vers la réalisation d'actions concrètes et concertées contribuant à améliorer la sécurité routière au quotidien.



▲ Les différentes campagnes de prévention ont contribué de façon certaine à l'atteinte des objectifs.

Repentigny dans le top 10 des meilleures villes du Québec pour les jeunes familles

Le Réseau Publiso, un site de vente de propriétés dédié exclusivement à l'immobilier, a publié récemment un palmarès des villes où il est le plus agréable de vivre en famille au Québec. Repentigny y figure!

Repentigny se classe dans le top 10 et sa performance est attribuable, entre autres, à sa politique familiale innovante.

Investir pour les familles

« C'est une nouvelle qui fait plaisir à entendre. Au cours des dernières années, nous avons investi beaucoup pour nos jeunes familles, notamment dans les infrastructures de sports et de loisirs. Le skate plaza, les piscines des parcs Champigny et Jean-Claude-Crevier, la mise à niveau de nos parcs et de leurs équipements

et notre politique Famille et aînés sont autant de gestes concrets qui témoignent de notre vision de faire de Repentigny une ville à dimension humaine où la famille peut s'y épanouir », déclare Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny.

Les critères

Publiso a établi son palmarès à partir de plusieurs critères, dont la qualité de vie, le prix moyen des propriétés, les politiques familiales, les services offerts et l'accès à l'emploi.

La banlieue à l'honneur

Pas moins de 8 villes sur 10 sont des villes de banlieue. « Les villes de banlieue démontrent réellement qu'elles font le nécessaire pour attirer les jeunes familles. Elles sont davantage à l'écoute des familles pour y créer un environnement de choix », indique la direction du réseau Publiso.



De saines habitudes de vie pour une meilleure santé physique et mentale

Après avoir remporté durant trois années consécutives le prix Excellence de la promotion remis par le CSSS Lanaudière, la Ville de Repentigny est prête à relever la 11^e édition du Défi Santé 5/30 Équilibre!

Pour découvrir les installations municipales

Cette année, la municipalité fait équipe avec 21 partenaires des milieux sportif, communautaire, des affaires et des médias pour promouvoir les saines habitudes de vie. Du 1^{er} mars au 11 avril, la population repentignoise peut profiter de plus de 250 activités gratuites sur le territoire. Il s'agit de l'occasion idéale pour essayer de nouveaux sports, visiter nos partenaires et découvrir les installations municipales!

Séances de yoga, cours de cardio en plein air, marathon de la lecture à la bibliothèque, conférences éducatives... C'est une programmation riche et variée qui est offerte à tous les membres de la famille! Parce qu'il n'y a pas d'âge pour choisir un mode de vie sain, la programmation s'adresse tant aux enfants qu'aux adultes et aux personnes âgées.

« Chaque année, les partenaires sont de plus en plus nombreux à s'impliquer et à offrir une variété d'activités gratuites. Nous espérons que nos citoyennes et nos citoyens seront nombreux

à profiter des activités spécialement concoctées pour eux » souligne Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire.

Le Défi Santé en bref

Repentigny joint les rangs de plus de 450 municipalités et communautés locales de partout au Québec qui se sont inscrites dans le cadre de ce projet.

Le Défi Santé, c'est 6 semaines de motivation pour améliorer ses habitudes de vie. Les participants s'engagent à relever le défi de manger au moins 5 portions de fruits et légumes, bouger un minimum de 30 minutes et prendre une pause au travail, et ce, quotidiennement.

Vous trouverez les détails de la programmation repentignoise au ville.repentigny.qc.ca/defi.

Le Défi Santé à Repentigny en chiffres

- 250 activités gratuites
- 21 partenaires à découvrir
- 4 services municipaux impliqués
- Plus de 550 heures d'activités physiques



Quelques conseils pour prendre de bonnes habitudes...

Voici quelques trucs faciles à intégrer à votre routine afin de vous tenir en forme toute l'année et rester motivés.

- Joignez-vous à une équipe! En participant à des activités sportives et récréatives de groupe, vous faites d'une pierre deux coups : vous êtes actifs tout en vous faisant des amis.
- Préférez les modes de transport actifs pour vos déplacements. Chaque fois que c'est possible, laissez la voiture à la maison et optez pour la marche, le vélo ou la course.
- Répartissez sur toute la semaine vos séances d'activité aérobie d'intensité modérée à élevée. Chaque séance d'activité physique doit durer au moins dix minutes.
- Cuisiner avec les enfants est une bonne façon de tisser des liens en famille, tout en enseignant aux tout-petits de saines habitudes alimentaires.
- Bien manger signifie consommer une variété d'aliments des quatre groupes alimentaires pour se sentir bien et rester en bonne santé.
- Bien manger, ça commence à l'épicerie. Il est facile de préparer des collations et des repas nutritifs lorsque votre cuisine est remplie d'ingrédients sains.



▲ Martine Gendron, présidente de la commission Communications et conseillère municipale, et Marlène Girard, directrice des communications, relèvent le défi.

Pour les 55 ans et plus L'aquadoureur, un sport à découvrir à votre piscine municipale

La piscine municipale propose de nombreux cours gratuits et des bains libres tout au long des 6 semaines du Défi. Toute la famille y trouvera son compte avec des bains familiaux, des séances de conditionnement physique pour les adolescents et les adultes et des cours d'aquadoureur pour les aînés!

Les séances d'aquadoureur se déroulent en eau peu profonde. Les exercices sont exécutés les 2 pieds en contact avec le fond de la piscine. Idéal pour se remettre en forme à son rythme, chaque séance comprend l'échauffement, l'aérobie, la musculation et les étirements.

Dans le cadre du Défi Santé 5/30 Équilibre, ces cours sont offerts les lundis et les mercredis, de 14 h à 15 h, du 15 au 29 mars.



Des champions de la santé pour vous motiver!

Cette année, la Ville de Repentigny innove en présentant le concept des « champions de la santé ». Le mandat des 6 motivateurs sélectionnés sera de promouvoir les saines habitudes de vie auprès des citoyens et de faire découvrir les avantages du Défi Santé 5/30 Équilibre aux néophytes.

Experts dans les domaines de l'entraînement physique et des bonnes habitudes alimentaires, ils seront une source précieuse de conseils mis à votre disposition tout au long du défi.

Les champions de la santé sont Chantal Simard, d'Énergie Cardio, Michel Leroux, du Club de course Les Aspirants, Sonia Lizotte, coach alimentaire, Elaine Desjardins, de Cardio Plein air, Nathalie Monette, d'Espace Fitness et Max Pinchinat, entraîneur au Centre Communautaire Laurent-Venne.

Venez les rencontrer!



▲ Les champions de la santé et Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale, lors du lancement de la programmation 2015.



À vos livres, prêts, pédalez!

Dans le cadre du Défi Santé 5/30 Équilibre, le Réseau des bibliothèques vous propose une nouvelle activité, le marathon de la lecture. Un vélo stationnaire sera mis à votre disposition, au deuxième étage de la Bibliothèque Robert-Lussier, du 1^{er} mars au 11 avril. Vous pourrez ainsi pédaler à votre guise tout en découvrant divers ouvrages sélectionnés par les bibliothécaires de référence.

Pour participer, vous n'avez qu'à remplir votre fiche personnelle. L'objectif collectif : parcourir 42 km, soit un marathon complet, au cours des six semaines du Défi Santé 5/30 Équilibre. De l'eau fraîche et des pommes seront distribuées aux bibliocyclistes.

Au terme du Défi Santé 5/30 Équilibre, des prix seront remis aux participants ayant parcourus les plus longues distances.

À gagner :

- un abonnement de trois mois, un livre Kilo Cardio et des produits promotionnels offerts par Énergie Cardio Repentigny Mixte;
- des podomètres offerts par Capsana;
- 10 cartes découvertes, d'une valeur de 50 \$ chacune, échangeables dans les bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault.

Le marathon de la lecture est l'occasion idéale pour concilier la pratique d'une activité physique et le plaisir de la lecture!

Des installations municipales à découvrir!

À Repentigny, les opportunités de bouger ne manquent pas! Nous avons de nombreux lieux sportifs qui ne demandent qu'à vous accueillir.

Découvrez les modules de musculation à l'Île Lebel, les nombreux terrains sportifs extérieurs et nos installations municipales, puis relevez le défi!

Nous vous invitons à découvrir la programmation sportive de la Ville dans la brochure Loisirs Culture printemps/été 2015.

Un centre récréatif multifonctionnel

Le Centre récréatif offre une belle programmation sportive, culturelle et communautaire. Jeunes et moins jeunes s'y rendent pour y pratiquer des sports comme le tennis, le soccer, le tennis de table et la danse ou pour y suivre des cours de mise en forme. En collaboration avec ses partenaires, le Centre récréatif offre également de nombreuses conférences et ateliers éducatifs.

Une programmation variée au Complexe sportif Gilles-Tremblay

Vous préférez le golf, le volleyball, le badminton ou des cours de groupe? Dirigez-vous vers le Complexe sportif Gilles-Tremblay. Une panoplie de cours dirigés et de séances libres vous y attendent.

Avec des programmes spécialement conçus pour chaque groupe d'âge et niveau, vous y trouverez l'activité qui vous convient. Une série de cours a d'ailleurs spécialement conçu pour redonner le plaisir de bouger aux personnes âgées de 50 ans et plus.

Des cours pour tous les goûts au Centre communautaire Laurent-Venne

Des ateliers de peinture, de langue, de couture et d'informatique au cours de mise en forme et de danse, les Repentignois et les Repentignaises sont bien desservis au Centre communautaire Laurent-Venne. La variété de cours qui s'y déroule est impressionnante!

Pour les bouts de chou âgés de 3 à 5 ans, on y retrouve les petits ateliers Laurent-Venne qui offrent des activités alternatives et complémentaires à la garderie afin d'aider vos enfants à développer leur potentiel créatif. Elles permettent entre autres aux tout petits de s'initier à la musique, aux arts plastiques, aux sciences naturelles, à la psychomotricité globale et bien plus encore.

Plonger dans la mer de possibilités offertes à la piscine municipale

Si vous n'avez pas peur de vous mouiller, la piscine municipale propose des bains libres, des cours de natation pour tous les niveaux et de mise en forme pour tous les âges. Les aventuriers peuvent également y suivre des cours de plongée sous-marine et de plongeon.

Des formations pour devenir gardien averti, moniteur Croix-Rouge et assistant-moniteurs sont également disponibles.

Des partenaires pour vous faire bouger et vous aider dans vos choix santé

Si les Repentignaises et les Repentignois bénéficient de plus de 250 activités gratuites sur le territoire durant le Défi Santé 5/30 Équilibre, c'est grâce à la participation de précieux partenaires.

Venez les rencontrer pour profiter de cours et d'ateliers gratuits, faire l'essai de nouveaux sports et découvrir des façons d'intégrer facilement une bonne alimentation dans votre quotidien.

- Division Sports – Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Division Aquatique – Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Division Bibliothèques – Service des arts, de la culture et des lettres
- Division Environnement – Service d'aménagement et de développement du territoire
- Cuisines collectives la Joyeuse Marmite
- Complexe sportif Gilles-Tremblay
- Centre récréatif de Repentigny
- Club de tennis de table TOPS
- Club soccer Repentigny
- Centre communautaire Laurent-Venne
- Club de Judo St-Paul-L'Ermitte
- Cardio Plein Air Repentigny
- Espace Fitness
- Club de course Les Aspirants
- Club des marcheurs de l'Île Lebel
- Énergie Cardio mixte
- Énergie Cardio pour elle
- Studio Interdan
- Maison de la Famille La Parenthèse
- Santé L'énergie!
- TC Media



▲ La piscine municipale, un endroit des plus fréquentés.

Le cyclotourisme, une nouvelle façon de partir à l'aventure!

Le tourisme à bicyclette, ou le cyclotourisme, est de plus en plus populaire chez les grands voyageurs comme chez les aventuriers d'un jour. Pratique, abordable, éco responsable et excellente pour la santé, ce moyen de locomotion est idéale pour découvrir des sites en profondeur et admirer des paysages féériques.

La Ville de Repentigny, par le biais du Réseau des bibliothèques et de la division Environnement, invite les Repentignaises et les Repentignois à venir en apprendre davantage sur cette pratique lors d'une séance d'information qui se tiendra le 8 avril prochain, à 19 h, à la bibliothèque Robert-Lussier.

Les néophytes pourront en apprendre davantage sur les avantages de voyager à vélo, la préparation physique nécessaire avant d'entreprendre un long périple et les bonnes techniques pour pédaler efficacement. En plus d'entendre les récits de voyage extraordinaires des conférenciers, les participants bénéficieront de conseils pratiques qui leur seront très utiles lors de leurs excursions estivales.

Pour assister à cette activité, vous devez préalablement vous inscrire et vous procurer votre laissez-passer aux comptoirs de prêts des bibliothèques Robert-Lussier et Edmond-Archambault dès le 8 mars.



Les Repentinois, champions de l'économie d'eau

Les Repentinoises et les Repentinois ont à cœur la préservation de la ressource eau, à preuve leur consommation quotidienne se situe bien en deçà de la moyenne provinciale.

En fait, les Repentinoises et les Repentinois consomment une moyenne de 360 litres d'eau, par personne et par jour, alors que la moyenne provinciale se chiffre à 706 litres

La station de purification de l'eau, située rue de la Traverse, produit quotidiennement pas moins de 35 000 000 de litres par

jour. Elle dessert l'ensemble du territoire de Repentigny, plus le Carrefour des fleurs de Lachenaie/Terrebonne, ce qui représente un peu plus de 90 000 personnes.

Journée mondiale de l'eau

La Journée mondiale de l'eau, dont l'objectif est d'attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce, se célèbre le 22 mars de chaque année. Instituée par l'Organisation des Nations Unies (ONU), cette journée thématique a été soulignée pour la première fois en 1993.



Des travaux majeurs ont été menés à la station de purification de l'eau au cours des dernières années.

La station de purification de l'eau, située rue de la Traverse, produit 35 000 000 de litres d'eau potable par jour pour répondre aux besoins des 90 000 personnes qu'elle approvisionne.

Guide de bienvenue 2015-2016

Anny Gagnon et sa famille ont reçu des mains de Georges Robinson, conseiller municipal et président de la commission Développement économique et renouvelé urbain, le nouveau Guide de bienvenue 2015-2016. Aussi sur la photo : Isabelle Proulx, présidente de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, Vanessa Gendron, agente services aux membres à la CDC et Ghislain Bélanger, directeur adjoint aux projets spéciaux, Service d'aménagement et de développement du territoire à la Ville de Repentigny.

Rappelons que le Guide de bienvenue est envoyé automatiquement aux nouveaux propriétaires d'habitation neuve ou déjà construite, aqoise en 2015 et 2016.

À voir sur le site Internet (section Nouveaux résidents) la vidéo « Bienvenue à Repentigny ».



Stationnement de nuit : autorisé à compter du 1^{er} avril

Le Service de police de la Ville de Repentigny souhaite rappeler aux citoyennes et aux citoyens que le stationnement de nuit dans les rues de la ville sera de nouveau autorisé à compter du 1^{er} avril (dans la nuit du 1^{er} au 2 avril).

La Ville de Repentigny remercie tous les automobilistes pour leur collaboration pendant la saison hivernale. En se conformant à cette réglementation, toutes et tous contribuent au meilleur entretien des voies de circulation.

Démontage et remisage des abris d'auto

La Ville de Repentigny profite de l'arrivée du printemps pour rappeler que tout abri d'auto temporaire doit être démonté et remisé d'ici au 15 avril. Rappelons que ce type d'abri est autorisé pour une période de six mois à partir du 15 octobre de chaque année.

Excellence Repentigny, c'est aussi des bourses pour des projets

Le programme Excellence Repentigny, un programme de bourses qui vise à reconnaître et supporter financièrement l'élite sportive et artistique repentinoise, possède également un volet « soutien aux projets », lequel permet aux candidats, qu'ils déposent un dossier seul ou en groupe, d'aller chercher du financement pour du perfectionnement ou une activité de niveau national ou international.

Ces projets doivent être à caractère ponctuel ou exceptionnel, ou doivent permettre le rayonnement de la communauté. Il n'y a pas de date précise pour déposer sa candidature. Il est possible de le faire tout au long de l'année.

À l'intérieur d'une même année de référence, une personne peut acheminer une demande de bourse à l'élite sportive ou culturelle et une demande de soutien aux projets de perfectionnement pour un groupe dont elle fait partie.



Une aide appréciée

Pour les membres de l'équipe de soccer féminine FU -18 AA de Lanaudière-Centre, Excellence Repentigny a fait la différence. « Nous avons déposé notre candidature en 2011 pour recueillir des fonds et ainsi défrayer une partie des coûts engendrés pour la participation aux championnats provinciaux. Cette année-là, la compétition se tenait à Chicoutimi. Nous devions donc nous assurer de nourrir, loger et voyager l'équipe au complet. Sans l'aide d'Excellence Repentigny, un tel voyage aurait engendré des coûts élevés pour chacune des membres de l'équipe âgée de 17 et 18 ans. Nous avons trouvé cette expérience très enrichissante et c'est pourquoi l'année suivante, nous avons déposé une seconde fois notre candidature qui a elle aussi été retenue. Ce support financier a grandement motivé les troupes. Il a aussi servi à renforcer l'esprit d'équipe en organisant des soupers et des activités de groupe. Dans un sport collectif, il est important de tisser des liens lors de tournoi à l'extérieur. J'encourage donc les équipes et les athlètes de Repentigny à soumettre leur candidature. C'est une aide précieuse qui permet aux jeunes sportifs de s'épanouir à travers leur passion » explique Justine Longpré, entraîneuse.



Feu de foyer

Comment se départir des cendres de façon sécuritaire

Le Service de prévention et de lutte contre les incendies désire rappeler à la population l'importance de disposer de façon sécuritaire des cendres des poêles à bois et des foyers.

Parce que les pompiers ont la sécurité des citoyens à cœur, ils tiennent à rappeler à tous que la prévention est encore l'un des meilleurs moyens de se protéger et de protéger ceux que l'on aime.

Ces incendies débutent habituellement dans le contenu de bacs à ordures, de récupération, de matières compostables ou dans le garage, pour se propager aux résidences, causant ainsi plusieurs dommages.

Il suffit donc de respecter ces consignes afin d'éviter que le pire ne survienne :

- Vider régulièrement les cendres des appareils de chauffage ;
- Déposer les cendres dans un contenant métallique. Celui-ci doit être muni d'un couvercle incombustible puisque les étincelles de cendres chaudes peuvent provoquer un incendie ;
- Installer ce contenant à l'extérieur de la maison, car les cendres dégagent du monoxyde de carbone ;
- Garder ce contenant éloigné des murs de la maison ou du cabanon, car les cendres peuvent rester actives jusqu'à 7 jours ;
- Déposer le contenant sur une surface incombustible ;
- Il est essentiel de s'assurer que les cendres soient entièrement refroidies avant d'en disposer ;

- Pour plus de précaution, conserver les cendres durant toute la saison hivernale et en disposer seulement au printemps.

À chaque dépôt de cendres dans le bac métallique, une pelletée de neige ajoutée qui va fondre sous l'effet de la chaleur va éteindre les tisons qui pourraient être encore actifs.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la Division de la prévention au 450 470-3620.



Festival Feu et Glace

Du froid, de la neige et... beaucoup de plaisir!

Pour sa 15^e édition, le Festival Feu et Glace n'a pas fait d'exception; petits et grands se sont réchauffés grâce aux nombreux spectacles et activités proposés. Le parc de l'Île-Label était bien sûr l'hôte de ce rendez-vous hivernal annuel. Voici quelques beaux souvenirs!



Le 8 février, de nombreuses personnalités ont chaussé leurs patins pour le match des célébrités, au profit d'Uniatox, un organisme de la région œuvrant auprès des personnes ayant des problèmes de toxicomanie.

Les petits ont bénéficié des nombreuses activités sur le site, dont les jeux gonflables et bien sûr, la grande roue.

Wilfred Le Bouthillier et ses musiciens ont réchauffé la foule.



Mario Morais, président de Récréotourisme Repentigny, Francine Payer et Cécile Hénault, conseillères municipales, Chantal Deschamps, mairesse, Jean-Sébastien Brunet, président de Feu et Glace, Lise Lavallée, députée du comté de Repentigny et Denyse Peltier, conseillère municipale, ont profité du Festival en compagnie d'Atashtatuk.



Quoi de mieux qu'une randonnée en calèche pour savourer une belle journée d'hiver!

Les traditionnels tours de poney étaient de retour!

Tison et Atashtatuk ont trouvé le bon moyen de se réchauffer. Ils se sont déhanchés avec les instructrices d'Espace Fitness!



Même Olaf était de la fête!



Maintenant un classique du Festival, le bar de glace était de retour pour accueillir les festivaliers désirant se réchauffer!



Le site enchanteur du Festival devient féérique lorsque la nuit tombe. Nombreux sont les festivaliers qui ont profité de la vue majestueuse du haut de la grande roue.

En vigueur dès maintenant Nouveau règlement contre la propagation de l'agrile du frêne

La Ville de Repentigny vient d'adopter un règlement pour encadrer la gestion du frêne par les propriétaires repentignois. De la plantation à l'abattage, en passant par le traitement et la disposition des frênes, de nouvelles normes devront être respectées sur les terrains privés. Ces mesures sont mises en place en vue d'endiguer la propagation de l'agrile du frêne qui fait des ravages au Québec. Cela fait suite à l'adoption de la Stratégie métropolitaine de lutte contre l'agrile du frêne par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



Le règlement en bref

Afin d'offrir aux citoyens un milieu de vie sain, il est désormais interdit de planter un frêne sur le territoire de la Ville de Repentigny. Il existe plusieurs autres variétés d'arbres qui peuvent remplacer le frêne. L'agrile s'attaque seulement à cette essence. Soyez donc sans crainte si vous désirez planter une autre variété d'arbre sur votre propriété. Il est important de bien comprendre que l'agrile du frêne se répand rapidement. Si un arbre n'est pas pris en charge, le risque de propagation est exponentiel.

De plus, les propriétaires de tout frêne mort ou dont 30 % des branches sont atteintes doivent prendre les dispositions nécessaires pour abattre leur arbre et en disposer conformément. Il est important de savoir que nul ne peut abattre un arbre sans avoir eu au préalable l'autorisation de la Ville. De plus, il est interdit de le faire durant la période de vie de l'agrile, soit du 15 mars au 1^{er} octobre. Les frênes abattus devront par la suite être transformés sur place ou conservés jusqu'au 1^{er} octobre et acheminés dans un site autorisé. Référez-vous au tableau ci-dessous pour connaître les mesures à prendre.

Toute personne qui ne respectera pas ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

Une séance d'information

Pour vous aider à mieux comprendre le phénomène de l'agrile du frêne, la Ville offrira une conférence le jeudi 26 mars 2015 à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Présentée par Mme Micheline Lévesque, biologiste et agronome, cette conférence a pour but de



Comment reconnaître un frêne infesté

Il faut d'abord savoir reconnaître le frêne.

■ Feuilles et branches : Les frênes possèdent des rameaux qui poussent en sens opposés. Elles sont composées de 5 à 11 petites feuilles, variant de 5 à 15 cm. Les frênes ont habituellement une hauteur de 15 à 20 m.

■ Écorce : L'écorce d'un jeune frêne est lisse et de couleur rougeâtre tandis que pour un arbre mature l'entrecroisement des crêtes forme des losanges.

Voici des signes et symptômes qui permettent de détecter un frêne infesté :

- S'il y a une repousse de jeunes branches sur le tronc ;
- S'il y a dépérissement du feuillage : portez attention aux branches supérieures de l'arbre. Un frêne attaqué par l'agrile peut perdre plus de la moitié de ses feuilles en une seule année ;
- Si vous remarquez la présence de pics-bois : les pics-bois raffolent des larves de l'insecte qui se retrouvent cachés sous l'écorce ;
- Si vous remarquez des trous dans l'arbre ; des trous de sortie en forme de D (l'extérieur de l'écorce) ou des galeries en forme de S (sous l'écorce).

L'agrile du frêne à Repentigny

Un inventaire des arbres a été réalisé sur tout le territoire. Le frêne représente 20 % du couvert forestier (parcs et espaces verts). À ceux-là s'ajoutent les frênes en zones boisées et sur les terrains privés.

Bien sûr, l'agrile du frêne ne différencie pas le frêne privé et public. C'est pourquoi l'aide des citoyens sera primordiale pour pouvoir traiter efficacement les arbres touchés et ainsi stopper la propagation.

Repentigny travaille en concertation avec la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour se doter d'un plan d'action efficace dans la lutte contre l'insecte, pour pouvoir informer les citoyens touchés.

Pour tous les détails, consultez le règlement au ville.repentigny.qc.ca. ou référez-vous au agiledufrene.com ou communiquez avec la ligne Info-Environnement au 450 470-3830.

Gestion des résidus – tableau récapitulatif

Période	Diamètre de l'arbre	Obligation	Transport
Hiver Du 1 ^{er} octobre au 15 mars	Moins de 20 cm	• Déchiqueté sur place en copeaux de 2,5 cm maximum	Autorisé
	Plus de 20 cm	• Acheminée à un site autorisé de traitement 15 jours maximum après les travaux • Acheminé à une compagnie ou transformé sur place à l'aide d'un procédé conforme au plus tard 15 jours après les travaux.	Autorisé
Été Du 15 mars au 1 ^{er} octobre	Moins de 20 cm	Déchiqueté sur place en copeaux de 2,5 cm maximum	Autorisé
	Plus de 20 cm	• Transformé sur place à l'aide d'un procédé conforme • Conservé sur place jusqu'au 1 ^{er} octobre et les transporter par la suite à un site autorisé dans un délai de 15 jours.	Non autorisé



▲ Des galeries en forme de S sont l'un des signes attestant que le frêne est atteint.

« Bien que l'agrile n'ait toujours pas été détecté à Repentigny, il est primordial de se conformer aux mesures mises en place par la CMM. Nous invitons les citoyennes et les citoyens à collaborer avec la Ville », indique M. Normand Urbain, président de la commission Environnement et développement durable.



sensibiliser les citoyens aux impacts de la propagation de l'agrile du frêne. L'auditoire apprendra d'abord à reconnaître l'insecte, tout en étant informé des dommages qu'il cause au couvert forestier. Une panoplie de ressources seront données aux citoyens afin de mieux les renseigner sur ce fléau. Lors de cette conférence, le public sera invité à poser ses questions pour être en mesure de bien cerner le problème et y faire face adéquatement de retour à la maison.

Qu'est-ce que l'agrile?

Originaire d'Asie, cet insecte est apparu pour la première fois en Amérique du Nord en 2002, où il n'a aucun ennemi naturel. Bien qu'il ne présente aucun risque pour la santé humaine, ce petit coléoptère, extrêmement destructeur, s'attaque à toutes les essences de frênes, provoquant sa mort en quelques années. L'agrile du frêne se reconnaît à sa couleur vert émeraude ou vert cuivré. Sa présence a été confirmée dans plusieurs villes avoisinantes sans toutefois être aperçue à Repentigny. Il est donc important de mettre tous nos efforts en commun pour stopper la propagation.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 avril 2015, à 19 h.

Pour vous informer à ce sujet et/ou connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez le ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

District 1 André Cyr	450 585-3410 cyra@ville.repentigny.qc.ca
District 2 Georges Robinson	450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
District 3 Denyse Peltier	450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
District 4 Cécile Hénault	450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
District 5 Éric Chartré	514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
District 6 Sylvain Benoit	514 602-4793 benoits@ville.repentigny.qc.ca
District 7 Raymond Hénault	450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
District 8 Normand Venne	450 585-6497 vennen@ville.repentigny.qc.ca
District 9 Martine Gendron	450 721-6699 gendronm@ville.repentigny.qc.ca
District 10 Bruno Villeneuve	514 266-2987 brville67@hotmail.com
District 11 Francine Payer	450 582-7711 payerf@ville.repentigny.qc.ca
District 12 Normand Urbain	450 585-3221 urbainn@ville.repentigny.qc.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	450 492-6111
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord.com
103,5FM
Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 10 fois l'an.
Réalisation et infographie :

Service des communications de la Ville de Repentigny
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires

